

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## CITYZEN COM

### 1. INTRODUCTION

• Les présentes conditions de vente s'appliquent de plein droit à toute commande de prestations et produits sur le site internet de la société :

CITYZEN COM  
Frédéric Capmartin  
6 allée du parc  
Résidence La Monne  
63110 Beaumont  
FRANCE  
Tel: 06 75 99 53 31  
Site Internet : <http://www.cityzencom.fr>  
E-Mail : [cityzencom@orange.fr](mailto:cityzencom@orange.fr)  
SIRET : 514 602 804 000 31 – APE : 7021Z

Vérifier l'existence de notre société : [www.verif.fr](http://www.verif.fr)

La commande de prestations présentées par CITYZEN COM est subordonnée à l'acceptation de l'acheteur et vaut acceptation sans aucune réserve par ce dernier de l'intégralité des conditions générales de vente exposées.

Conformément à l'article L. 111-1 du Code de la consommation, la base de données de CITYZEN COM permet au client, avant la conclusion du contrat, de connaître les caractéristiques essentielles du (des) produit(s) et/ou prestation(s) qu'il désire commander. Les délais de livraison indiqués ne sont valables que dans la limite des capacités techniques et humaines de CITYZEN COM à répondre aux commandes et sont par conséquent donnés à titre indicatif.

### 2. REALISATIONS

CITYZEN COM s'engage à réaliser les outils de communication commandés selon les modalités suivantes :

• **Délais:**

Après acceptation du devis par le client et le versement de l'acompte par celui-ci, les travaux de création débutent. CITYZEN COM s'engage à fournir les supports de communication (hors impression, c'est à dire les maquettes en bonne en due forme pour l'imprimeur) dans les délais stipulés sur le devis. Tout retard de la part du CLIENT dans la transmission des éléments nécessaires à la réalisation du travail par CITYZEN COM allongera de fait les délais initialement prévus. Les délais de création indiqués ne sont valables que dans la limite des capacités techniques et humaines de CITYZEN COM à répondre aux commandes et sont par conséquent donnés à titre indicatif.

• **Déplacements:**

Cas général : Pour tout déplacement chez le client dans un rayon de 10 km autour du siège de CITYZEN COM (6 allée du Parc 63110 BEAUMONT), aucun coût ne sera facturé. Au delà de cette zone, chaque déplacement sera facturé 2 euros HT du KM.

Cas particulier : Dans certaines formules (LOGO BUSINESS, toutes les formules SITES WEB) un déplacement chez le client est compris. Celui ci s'entend dans la limite de 50 km de distance du siège de CITYZEN COM. Au delà de 50 Km, ou pour chaque nouveau déplacement, il sera facturé 2 euros HT du KM.

• **Corrections:**

Correction sur la création : 3 corrections.

Toute correction supplémentaire sera facturée en honoraire (30 euros HT / heure).

Correction d'auteur : si le CLIENT décide de modifier la matière de travail (textes et/ou images) initialement transmis à CITYZEN COM, en ajoutant, transformant ou supprimant du contenu ; le temps passé à prendre en charge ces modifications non prévues sera facturé en honoraire (30 euros HT / heure) en sus du bon de commande initial.

• **Impressions:**

Dans le cas où l'impression est traitée par CITYZEN COM : sans remise à CITYZEN COM d'un bon à tirer signé par LE CLIENT à la commande, aucune réclamation ne sera prise en compte (nuances de couleurs etc.).

LE CLIENT accepte qu'il y ait des variations de teinte tout au long d'un tirage et des anomalies bénignes pouvant avoir échappé à notre surveillance. Conformément à l'usage, les quantités commandées seront livrées dans les limites d'une tolérance de 10% en plus ou en moins. Les teintes d'encre ainsi que les quantités de papier ne seront garanties que dans les limites des tolérances admises dans les secteurs d'imprimerie. LE CLIENT admettra donc sur l'ensemble du tirage la présence de défauts mineurs, invisibles pour l'utilisateur non averti tels puces, légères variations de couleurs, d'intensité ou de découpe. De même, LE CLIENT accepte que le format fini puisse varier de 7 % par rapport au format initial commandé.

• **Obligation du CLIENT:**

Obligation de délais : Le CLIENT s'engage à fournir dans les délais tous les éléments nécessaires à CITYZEN COM pour l'exécution de sa mission.

Obligation de moyens : Le CLIENT s'engage à fournir tous les éléments nécessaires à CITYZEN COM pour l'exécution de sa mission. Ces éléments doivent répondre à une rigueur professionnelle : en ce qui concerne les textes, l'orthographe devra être vérifié par le CLIENT, CITYZEN COM ne saurait être tenu responsable si des fautes d'orthographe survenaient. En ce qui concerne les images celles-ci devront être exploitables sans intervention de CITYZEN COM (images de résolution 300 DPI pour l'impression et 72 DPI pour le web.) Toute intervention nécessaire de CITYZEN COM pour une exploitation professionnelle des éléments sera facturée en sus 30 € HT / heure.

Obligation de droit : Le CLIENT engage sa responsabilité quant à l'exploitation par CITYZEN COM pour le compte de celui-ci des éléments graphiques (logos, illustrations, photos) et textuels. Le CLIENT se sera assuré au préalable d'en détenir les droits d'utilisation. De même le CLIENT est responsable du contenu qu'il utilise et devra au préalable vérifier que son utilisation est conforme à la loi et aux bonnes mœurs.

### 3. CONDITIONS DE REGLEMENT

• **Prix:**

Les prix de vente sont exprimés Hors Taxes et indiqués en Euros.

CITYZEN COM se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande.

• **Païement:**

Sauf stipulation particulière, les prestations sont payables par chèque ou virement bancaire selon les modalités suivantes :

40 % du montant pour acompte à la commande (le travail créatif de Cityzen Com ne commencera qu'une fois l'acompte perçu). La date de commande correspond à la date de réception du chèque.

60 % du montant à réception de la facture. La facture sera livrée avec le produit fini.

NB : Les droits d'exploitation des logos restent la propriété de CITYZEN COM jusqu'au règlement de la totalité des sommes dues. Les images livrées en ligne pour acceptation du client sont inexploitables. Les fichiers numériques exploitables sont livrés en ligne, uniquement après règlement de la totalité de la prestation.

Chèque libellé à l'ordre de:

M. Frédéric Capmartin CITYZEN COM

à l'adresse suivante:

Frédéric Capmartin CITYZEN COM

6 allée du parc, Résidence La Monne, 63110 BEAUMONT France

• **Non paiement, retard et pénalités :**

CITYZEN COM se réserve le droit de suspendre toute commande ou livraison, quels que soient leur nature et leur niveau d'exécution, en cas de non paiement à l'échéance de toute somme due par l'acheteur.

Sauf accord particulier, au-delà d'un délai de 3 mois, tout projet restant sans aucune réponse par le client sera considéré comme définitivement abandonné par celui-ci et sera fermé sans préavis.

Tout défaut ou retard de paiement entrainera, outre une majoration forfaitaire de 15 %, la suspension immédiate des services de CITYZEN COM, en attendant la régularisation par le CLIENT, ET:

A titre de clause pénale et pour l'application de la loi 92-1442 du 31 décembre 1992 modifiée, le CLIENT sera de plein droit redevable d'une pénalité pour retard de paiement calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues, d'un taux d'intérêt égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal.

Après mise en demeure restée sans effets huit jours après sa réception par Le CLIENT, CITYZEN COM se réserve le droit de suspendre ou de supprimer le travail effectué, sans que cette suspension ne prévale d'un éventuel recours et ne puisse ouvrir droit à quelque indemnité que ce soit au profit du CLIENT.

#### **4. RECLAMATIONS**

- A la réception des produits, l'acheteur doit immédiatement vérifier leur état et leur conformité par rapport à sa commande avant de signer le bordereau de réception. Si les produits livrés ne sont pas conformes en nature ou en qualité, l'acheteur doit formuler ses réclamations dans les 8 jours après livraison, le bordereau du transporteur faisant foi, ou l'accusé de transmission de messagerie. Un bon à tirer (B.A.T) étant validé par l'acheteur avant la fabrication des produits imprimés, les seuls défauts de conformité qui seront acceptés par CITYZEN COM sont les erreurs de livraison.

##### **• Annulation**

Toute annulation de commande doit être préalablement soumise à l'autorisation de CITYZEN COM et doit obligatoirement être formulée par écrit. Il ne sera pas accepté d'annulation pour toute commande déjà entrée en processus de production quelle que soit la date de livraison confirmée. Tous les frais déjà engagés au moment de l'annulation seront facturés. Pour les prestations de création, l'annulation de commande devient impossible dès lors que la commande aura été préalablement confirmée par l'acheteur par le règlement de la somme demandée. Aucune modification des modalités de la commande ne pourra être acceptée par CITYZEN COM après une confirmation préalable de la part de l'acheteur.

Le solde exigible à la livraison des produits reste donc dû par l'acheteur.

Toute annulation fera l'objet de frais administratifs et techniques (création du dossier, facturation, imposition) à hauteur de 30€ HT par commande.

#### **5. PROTECTIONS DES DROITS**

- CITYZEN COM reste propriétaire des droits d'utilisation des logos ou toute autre création graphique non retenue par l'acheteur. Seuls les droits d'utilisation du projet retenu pour la finalisation deviennent propriété exclusive de l'acheteur à la livraison (selon les la formule choisie, l'Acheteur ne jouira pas des même droits de propriété. Un contrat de cessions de droits précisera ces clauses), et sous réserve du règlement des sommes dues et du respect des conditions. Toute utilisation abusive entrainerait des poursuites. CITYZEN COM se réserve le droit d'exposer les logos de ses clients à la rubrique Nos réalisations et dans toute autre partie du site.

#### **6. LOI APPLICABLE ET LITIGES**

- Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français. En cas de différend sur l'interprétation et l'exécution des présentes, et à défaut de solution amiable, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux de Clermont Ferrand.